Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Section de Nyon

Le Comité rappelle aux membres que le délai d'inscription pour le 1er contrôle du miel est fixé au 5 juin. Les contrôles ultérieurs seront annoncés dans le Journal.

Société d'Apiculture de Lausanne

Les sociétaires sont priés de réserver le dimanche 15 juillet à l'assemblée générale d'été. Elle aura lieu à St-Cergue, avec ordre du jour statutaire et courte causerie apicole. Détails par circulaire individuelle accompagnée par un bulletin d'inscription.

Lausanne, le 16 mai 1952.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale lundi 9 juin 1952, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : « La préparation de la ruche éleveuse », par notre collègue Ch. Ruckstuhl fils.

Société d'Apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs

Réunion pratique dimanche 8 juin à 14 heures, au rucher du collègue Ad. Loriol, avenue de Lorette 34, à Porrentruy. Sujet qui sera traité : « Formation de nucléis ». Après la séance, il sera fait une visite au rucher dernier modèle de M. Gustave Rérat, habitant également avenue de Lorette. Nous espérons que quelques apiculteurs s'intéresseront à ce petit cours.

Le Comité.

Assemblée générale de la section Erguel-Prévôté, à Sonceboz le dimanche 20 avril 1952

Comme de coutume, c'est à M. Jecker, instituteur à Moutier, qu'il appartenait de présider notre réunion annuelle qui comptait une septantaine de membres.

Il salua tout d'abord un invité d'honneur en la personne de M. Meunier, président de la Romande qui aimablement avait accepté de venir au milieu de nous. M. Walter, de Delémont, ancien membre du Comité central, s'était joint à nous et nous saluions encore la présence d'un vétéran, M. Paroz, de Saicourt

Selon l'ordre du jour, il convenait d'entendre le procès-verbal de la dernière assemblée. M. Petitjean, en scribe alerte et dévoué, retrace dans un rapport complet l'activité de cette séance. Son protocole est accepté avec de vifs remerciements.

Avant d'aborder son rapport présidentiel, M. Jecker adresse un souvenir fraternel aux membres de la section qui sont morts pendant l'année. Ce sont MM. Marchand, de Court, Monnier, de Tramelan, Riff, de Pontenet et Chalverat, de Moutier. L'assemblée se recueille pendant un instant en leur mémoire.

Une pensée s'en va également au vétéran qu'est M. Farron, de Tavannes et à M. Bohnenblust, de Saint-Imier, malade.

Le président parle ensuite du Cours de montagne qui fut, paraît-il, une magnifique réussite. Seuls les absents eurent tort, car ce cours était des plus intéressants.

Le rapporteur nous dit encore sa satisfaction quant à la manière de travailler du comité de section qui œuvre la main dans la main, si bien que la tâche en est fort allégée.

Il remet ensuite les gobelets aux membres qui ont 35 années d'activité dans la société. Ce sont : MM. Ferdinand Reusser, de Loveresse, Charles Ganguin, à Moutier, Edmond Etienne, à Tramelan, Edgar Girod, à Pontenet et M. Fritz Siegenthaler à Saint-Imier.

Quatre diplômes pour 25 années de sociétariat sont délivrés à : Mlle Flora Landry, à La Heutte, Hermann Moser, à Malleray, Gaston Suter, à Reconvilier et Gottlieb Bigler, à Sonceboz.

Notre dévoué caissier, M. Eicher, de Saint-Imier, donne connaissance des comptes qui accusent une augmentation de fortune de près de 200 fr. Ces comptes sont acceptés avec remerciements pour toute la peine que notre caissier se donne. La cotisation annuelle reste fixée à 10 francs. Le comité fait des démarches pour que les indemnités lors de sinistres soient quelque peu élevées.

L'activité pour 1952 comprend principalement des visites aux ruchers de :

Belprahon, le 11 mai ;

Moron, avec pique-nique le 8 juin ; s'adresser à M. Petitjean, secrétaire, à Saicourt ;

Sorvilier, le 22 juin ;

Villeret, le 20 juillet ;

Perrefite, le samedi 9 août.

A noter que les 5 et 6 juillet les Journées romandes d'apiculture auront lieu à Delémont. Nous aurons le bonheur d'entendre le samedi déjà M. le Dr Rais, archiviste jurassien, M. le Dr Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, un fervent savant connaissant mille secrets de la nature et M. Zimmermann de Berne. Le dimanche, une course en car nous conduira dans les Franches-Montagnes avec retour par le Pichoux.

Que tous les apiculteurs de la région fassent leur possible pour assister à ces journées instructives au plus haut point puisque le choix des conférenciers est un surchoix.

Après le rapport présidentiel, nous entendons M. Chappuis, apiculteur à Moutier qui, bien qu'en dehors de la zone de mortalité, relève le fait que près de 200 ruches de la localité ont disparu, décimées fort probablement par des émanations industrielles. Il déplore qu'il soit si difficile de prendre une décision ferme qui mette un terme à cette hécatombe d'abeilles.

Une discussion s'engage, pendant laquelle on entend dire que toutes les démarches possibles ont été faites, mais qu'on se trouve devant des résultats d'analyses d'arsenic limites qui ne prouvent pas scientifiquement et sans discussion l'empoisonnement par ce produit. Il faudrait encore quelques cas passant la limite normale pour qu'il soit irréfutablement prouvé qu'il s'agit uniquement d'arsenic. Malheureusement le nombre de ruches existant encore est si limité qu'il n'est bientôt plus possible d'obtenir des échantillons pour l'analyse.

Nous sommes navrés de constater que nos amis de Moutier se trouvent si durement frappés sans qu'il leur soit possible d'obtenir que ce massacre de leur bien cesse.

Il est à remarquer que si des produits nocifs font périr les abeilles d'une façon si certaine et si suivie, ces mêmes produits peuvent peut-être atteindre des habitants de Moutier, c'est pourquoi il a été suggéré qu'on s'en remette à la Commission sanitaire qui, elle, veille à la santé publique.

Nous parlons ensuite des Statuts de la F.J.S.A. Les divers points étudiés sérieusement par le comité sont acceptés à l'unanimité.

Le comité s'occupera de la question du noséma.

Nous avons ensuite le plaisir de nommer notre dévoué membre, M. Bohnenblust, de Saint-Imier, membre d'honneur. Nous lui sommes reconnaissants pour l'immense travail qu'il a fourni au sein de la société pendant de très nombreuses années.

Afin de lutter efficacement contre les maladies des abeilles, le comité continuera à s'occuper du transport de colonies et de l'achat de ruches par les apiculteurs. Ce n'est que par une vigilance soutenue qu'on arrivera à juguler le mal.

Toute la partie administrative étant terminée, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Meunier, président du comité central. Pour qui connaît notre sympathique président, c'était comme on peut le penser, une véritable fête que de l'entendre. Il nous brossa un tableau de l'activité des différents membres de ce comité qui, nous le savons, ne chôme pas. Il est heureux que nous possédions actuellement une équipe dont le souci de bien faire est l'apanage. Le président reçoit toutes les affaires litigieuses. Il est heureusement secondé par un secrétaire à la page et nous savons qu'un comité ne fonctionne bien que si le président et le secrétaire travaillent la main dans la main. Mais ce qui plus est, c'est que chaque membre de ce comité s'occupe bien de la partie qui lui est échue, si bien que tout marche à souhait. Nous formons le vœu que cette bonne entente mette au sein de notre association un esprit d'entraide de bon aloi, afin que l'apiculture romande progresse. Il y a encore un différend qui tient éloignés de nous certains apiculteurs neuchâtelois. Nous espérons qu'ils voudront accepter de travailler avec nous, car la désunion n'a jamais rien fait de constructif. (C'est nous qui ajoutons ceci.)

M. Meunier nous parle encore du Statut agricole. Il nous signale en outre que la presque totalité du miel tessinois de la récolte 1951 est invendu. L'étranger nous cause de véritables soucis.

Nous sommes reconnaissants à M. Meunier pour tout ce qu'il nous a appris concernant notre « gouvernement central ». Il est bon que chacun soit mis au courant de ce qui se fait en haut lieu pour coordonner nos efforts.

Nous remercions également notre comité de district pour tout le travail qu'il accomplit sans bruit, car ce n'est pas toujours facile de diriger des hommes indépendants comme le sont généralement les apiculteurs.

P. Borel.

Société d'apiculture Jura-Nord

Malgré le temps peu engageant, une soixantaine d'apiculteurs ont répondu à l'appel du comité, dimanche 4 mai, à Delémont. Présidée par M. L. Gassmann, de Courrendlin, cette assemblée a connu son succès habituel.

Après lecture des différents rapports et approbation des comptes, le comité fut confirmé dans ses fonctions, puis deux nouveaux membres ont été appelés à remplacer deux démissionnaires. Puis, la section Jura-Nord a pris connaissance du projet de statuts de la fédération jurassienne ainsi que celui de la caisse d'assurance loque et noséma en y apportant quelques modifications. Mais le point crucial de cet ordre du jour était le rapport sur les journées romandes d'apiculture qui se dérouleront à Delémont et dans le Jura. En effet, un comité d'organisation s'est déjà mis à la tâche et a jeté les premiers jalons de cette rencontre d'apiculteurs romands. M. Gassmann a donné à l'assemblée un aperçu sur ce que seront ces deux journées qui ont été fixées aux 5 et 6 juillet prochains. Les apiculteurs présents ont été enchantés de prendre connaissance du programme alléchant qui a été établi et d'ores et déjà on peut être assuré que les hôtes de toute la Romandie emporteront de ces deux journées, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, le meilleur souvenir. Aussi, le président, M. Gassmann, a-t-il engagé tous les apiculteurs à faire une active propagande afin que le Jura soit dignement représenté les 5 et 6 juillet à Delémont aux deux journées romandes d'apiculture.

Course du 18 mai des apiculteurs, section du Val-de-Travers

Hier, dans une ambiance de cordialité et de franche gaîté, nos apiculteurs et apicultrices du Val-de-Travers ont effectué leur course annuelle. Un itinéraire magnifique leur était proposé : Fleurier, Yverdon, le Gros-de-Vaud, Vevey, puis toute la côte ensoleillée. Le dîner prévu à Broc fut le bienvenu. Un excellent dessert très gruérien les attendait. L'après-midi, ayant traversé un pays splendide par son caractère sauvage et pittoresque, ils arrivèrent à la Chartreuse de la Valsainte, où la visite des cellules de moines et des ruchers fut d'un grand intérêt. En rentrant, il y eut un arrêt au barrage de Rossens et nous remercions M. Robert Loup qui nous donna à ce sujet des explications techniques appréciées de tous les participants. En un mot, cette course fut une réussite et nous disons à nos amis apiculteurs : « Venez encore plus nombreux l'année prochaine ! »

L. Loup.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

N'oubliez pas d'annoncer vos changements d'adresse au caissier-administrateur **M. Soavi, à Gingins / Nyon**

(l'ancienne adresse et le numéro de matricule sont nécessaires pour que la demande puisse être prise en considération).

Lors de vos communications avec un membre du Comité S.A.R. (bibliothèque, contrôle du miel, présidence, rédaction, etc.), n'oubliez pas de mentionner aussi votre matricule.

Reines de choix 1952

sélectionnées à la production sur plus de 200 colonies.

BEAUX NUCLEI sur 2 - 3 - 4 - cadres D. B. et D. T. — Prix officiels.

Station d'élevage apicole

Alexandre RITHNER, Chili / Monthey

Téléphone (025) 4 20 48

Reines de choix 1952

livrables dès le début de mai, race du pays, fécondées à la Station de fécondation 169, au prix officiel. Reines noires et italo-noires, fécondées au rucher, à Fr. 15.—, avec cages d'introduction. Reines marquées.

M. MEAN-KUNZ, apiculteur-élev., **La Foule-sur-Payerne.** Tél. (037) 6 20 63.

LA PUBLICITÉ dans le

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

(Organe officiel de la Société Romande d'Apiculture)

porte et rapporte beaucoup

A VENDRE

petit rucher-pavillon de 3 ruches D.B. sur 10 cadres, complètes : hausse, nourrisseur, cadres, etc., ainsi que 3 ruches D.B. également complètes ; le tout sans colonie. Prix : Fr. 250.— pour le petit rucher et Fr. 50.— la ruche. A enlever de suite. - **Alfred Matthez,** Molière 1, **Le Locle** (Ntel).

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin **Lausanne**

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63 **R. Hottinger**

REINES 1952

races Golden, noire et croisées, à Fr. 15.—.
Reines en nourrisserie, au prix de Fr. 8.—. — Rabais suivant quantité.
Henri COMTE, éleveur, tél. 2 28 17, Treycovagnes (Yverdon).

Aux apiculteurs ! — **PRIX TRES REDUITS.** Nous envoyons à choix bonnes montres-bracelets modernes pour Dames et Messieurs, 15, 17 rubis. Fr. 38.—, 58.— à 200.—. Bonne garantie
Horlogerie de précision **Th. Célestin Beuchat, Delémont** (J.b.)

Reines d'abeilles, pure race italienne fécondée 1952, marquées couleur internationale 1952. Souche de grandes butineuses.
Prix : Reines jaune-cuivre Fr. 13.—. Reines jaune-or (golden) Fr. 14.—.
Livraison à partir du 1er mai jusqu'au 10 octobre 1952.
Adresse : Apiculteur **CROCI TORTI, Stabio (Tessin).** Tél. 4 45 69.

REINES 1952

Race du pays : Fr. 13.— et Fr. 13.50 marquées
CHARLES GRIVET, GRATTAVACHE près SEMSALES, Fribourg

Livraison de reines d'abeilles pure race italienne, fécondées 1952, marquées et avec déclaration de santé sur demande. Abeilles sélectionnées, grandes butineuses, non essaimeuses. — Livrables du 1er juin à fin septembre. — Prix : Fr. 10.— la pièce, à partir de 4 pièces, envoi franco.
A ALIPRANDI, apiculteur, BIOGGIO (Tessin)

REINES 1952

marquées et fécondées, provenant des meilleures souches, race noire et croisée, au prix de Fr. 14.— (port et emballage compris)
BOHNENBLUST, apiculteur, ST-IMIER (J.b.) **Tél. (039) 4 11 31**

REINES 1952. — Dès le 15 mai environ, expédition dans cages automatiques de reines fécondées et marquées. Provenance des meilleures souches, race noire et croisée italo-américaine. Prix officiel.
Eugène RITHNER, Chili-Monthey, Valais. Tél. (025) 4 27 13.

REINES

Nouvelle série d'élevage de mes meilleures souches caucasiennes, Starline et Golden à Fr. 16.— cage d'introduction comprise. Le maximum de garantie est pris pour le maintien de la pureté de ces reines. — Quelques reines seront livrées comme éprouvées et 100 % pures, mais seulement sur nuclei de 3 cadres. — Références à disposition.
STÖCKLI, Route Rawil, SION (Valais)